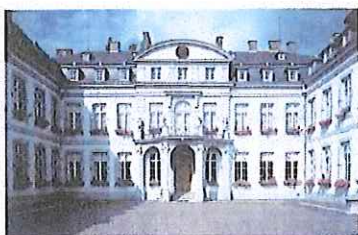


GOUVERNEMENT



PROVINCIAL DE NAMUR
Centre Provincial de Crise

Votre contact:

info.crise@gouv-namur.be

Tél. :081/25 68 76

Fax : 081/25 68 79

Communiqué de presse n°2 : Contact téléphonique aux centres de communication d'urgence (112 - 100 - 101)
29 avril 2016 - 11h45

- **Coupure de téléphone Province de Namur impactant les centres de communication d'urgence (112-100-101)**

Il est à nouveau possible de joindre les numéros d'appel d'urgence 100/112 (pompiers et ambulances) et 101 (police).

En raison d'un problème technique, il a été momentanément impossible de joindre ces numéros. Les opérateurs ont été déplacés vers le centre de crise provincial pour réceptionner les appels.

Au vu de la situation, il est demandé à la population de contacter les numéros d'appel d'urgence **en cas d'extrême nécessité**.

La phase provinciale de gestion de crise a été déclenchée par le Gouverneur à 11h40 pour suivre l'évolution de la situation. Le Comité de Coordination de crise est convoqué.

Le réseau gsm de Proximus semble fortement impacté par la coupure. Les utilisateurs de ce réseau sont invités à contacter les numéros d'appel d'urgence via la téléphonie fixe.

Le Gouverneur de la province de
Namur

Denis MATHEN

-----Fin du communiqué-----

www.gouverneurnamur.be